



Entreprises créées en 2006 à La Réunion Une génération d'entrepreneurs touchés par la crise

Cinq ans après, seulement 41,5 % des entreprises créées en 2006 à La Réunion sont encore en activité. Les entrepreneurs doivent toujours faire face à un contexte difficile lié à la crise économique amorcée en 2008. La Réunion est toujours la région où les taux de survie des entreprises sont les plus faibles. Depuis 2006, les entreprises des transports et de la communication sont les plus pérennes. Le secteur de la construction a particulièrement souffert alors qu'il était le plus dynamique avant la crise. En cinq ans, l'emploi a diminué de 42 % dans les entreprises créées en 2006. Par ailleurs, les entreprises aidées ne résistent mieux qu'au démarrage de l'activité : seules 39 % d'entre elles ont passé le cap de la cinquième année. Enfin, l'activité antérieure du créateur, la catégorie juridique ainsi que les investissements financiers sont des critères déterminants pour la pérennité de l'entreprise.

Sur les 2 140 entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006, 41,5 % sont encore actives cinq ans après.

Ces résultats sont moins bons que ceux de la génération 2002 : 46,2 % des entreprises avaient survécu durant les cinq premières années [graphique 1]. Le taux de survie est également plus faible qu'au niveau national (51,5 %).

Comme pour la génération d'entreprises créées en 2002, La Réunion est toujours la région où le taux de survie des entreprises est le plus faible.

Une cinquième année difficile

Les entrepreneurs de la génération 2006 ont dû faire face à la crise économique et financière amorcée en 2008. Certains ont résisté un temps mais la cinquième année d'existence a été particulièrement difficile. Ainsi, 12 % des entreprises créées en 2006 ont disparu au cours leur cinquième année d'existence contre 5 % pour la génération 2002.

Les entreprises du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles ont été les plus tou-

chées : 19 % d'entre elles ont en effet cessé leur activité la dernière année.

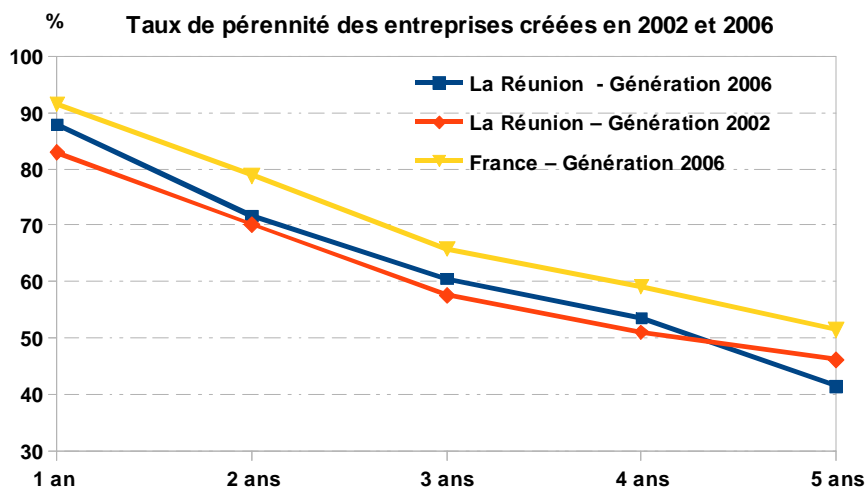
Les créateurs anciennement indépendants ou chefs d'entreprises ont été plus affectés par cette mauvaise conjoncture : 18 % de leurs entreprises ont disparu au cours de cette cinquième année. Ils avaient été plus nombreux à se lancer dans le secteur du commerce qui n'a pas bien résisté.

Les entreprises créées dans les transports et la communication sont les plus pérennes

Depuis 2006, les entreprises des transports et de l'entreposage s'en sortent le mieux : les trois-quarts d'entre elles sont toujours actives cinq ans après leur création [graphique 2].

Les entreprises du secteur de l'information et de la communication ont aussi de bons taux de survie (61 %). Néanmoins certains services s'en sortent moins bien : les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités financières et d'assurance ont des taux de survie à cinq ans beaucoup plus faibles (respectivement 38 % et 31 %).

[Graphique 1]



Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011) et 2002 (interrogations 2002, 2005 et 2007).

Le taux de survie des entreprises du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles n'est que de 37 %, tout comme celui de l'hébergement et de la restauration.

La pérennité des entreprises du secteur de la construction est également assez faible : seulement 38 % des entreprises ont survécu aux cinq premières années. Avec un contexte économique favorable, les entreprises du même secteur de la génération 2002 étaient parmi les plus résistantes avec un taux de survie à cinq ans de près de 50 %.

Le secteur de l'industrie est dans la moyenne régionale, avec un taux de survie de 42 %.

42 % des emplois générés à la création ont disparu

L'emploi généré par les entreprises créées en 2006 a été en partie perdu du fait notamment des disparitions d'entreprises : l'emploi total (salariés et non salariés) a diminué de 42 % (- 22 % sur l'ensemble de la France). Pour les entreprises de la génération 2002, l'emploi n'avait diminué que de 22 % en cinq ans.

La disparition en cinq ans de près de six entreprises sur dix a entraîné la perte de 2 190 emplois sur les 4 000 emplois créés en 2006.

Le secteur de la construction perd le plus d'emploi (- 830). Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien perdent 330 emplois tandis que 180 emplois ont été perdus dans l'hébergement et la restauration.

Les créateurs réunionnais face à des difficultés financières

Lors de la création de leur entreprise, les entrepreneurs réunionnais ont déclaré rencontrer plus de difficultés d'ordre financier que les entrepreneurs français. Un quart d'entre eux ont eu des difficultés à obtenir un financement contre 18 % des entrepreneurs français. Il en est de même pour l'ouverture d'un compte (10 % contre 6 %) ou encore pour obtenir un découvert (9 % contre 7 %). Les entrepreneurs ayant rencontré des difficultés financières ont des taux de survie inférieurs à la moyenne régionale.

Pour préparer leur projet de création, les entrepreneurs ont eu recours à différentes sources de financement bancaire. Ceux ayant contracté des emprunts au titre de l'entreprise ont mieux résisté : la moitié sont toujours présents cinq ans après. Cependant, seuls 14 % des créateurs ont contracté ce type d'emprunt. Les emprunts bancaires en nom personnel sont aussi nombreux mais le taux de survie des entreprises est plus faible (42 %).

Plus du tiers des entrepreneurs n'ont apporté aucune autre source de financement en dehors de ressources personnelles. Leur taux de survie est cependant dans la moyenne (42 %).

Lorsque l'on interroge les entreprises encore actives au bout de trois et cinq ans d'existence, les problèmes financiers les plus couramment cités sont les défauts ou les retards de paiement des clients, les difficultés d'accès aux crédits ou encore des baisses importantes du chiffre d'affaires. Un tiers des entrepreneurs sont concernés.

Questionnés sur l'avenir de leurs entreprises, 12 % des créateurs réunionnais affirment devoir redresser une situation difficile (9 % en France) tandis que 54 % pensent pouvoir développer leur entreprise (57 % en France).

Cette baisse est toutefois atténuée par la création de 520 emplois en cinq ans dans les entreprises pérennes.

L'emploi progresse ainsi dans 44 % des entreprises encore en activité en 2011. Il recule par contre dans 12 % des entreprises et demeure stable dans les autres.

L'emploi augmente dans près de la moitié des entreprises pérennes de l'information et de la communication, dans plus de 60 % des entreprises de l'industrie, et jusqu'à 72 % dans les entreprises des transports et de l'entreposage. Il a cependant reculé dans plus de 20 % des en-

treprises de la construction, de l'hébergement et de la restauration.

Les entreprises aidées ne résistent mieux qu'un temps

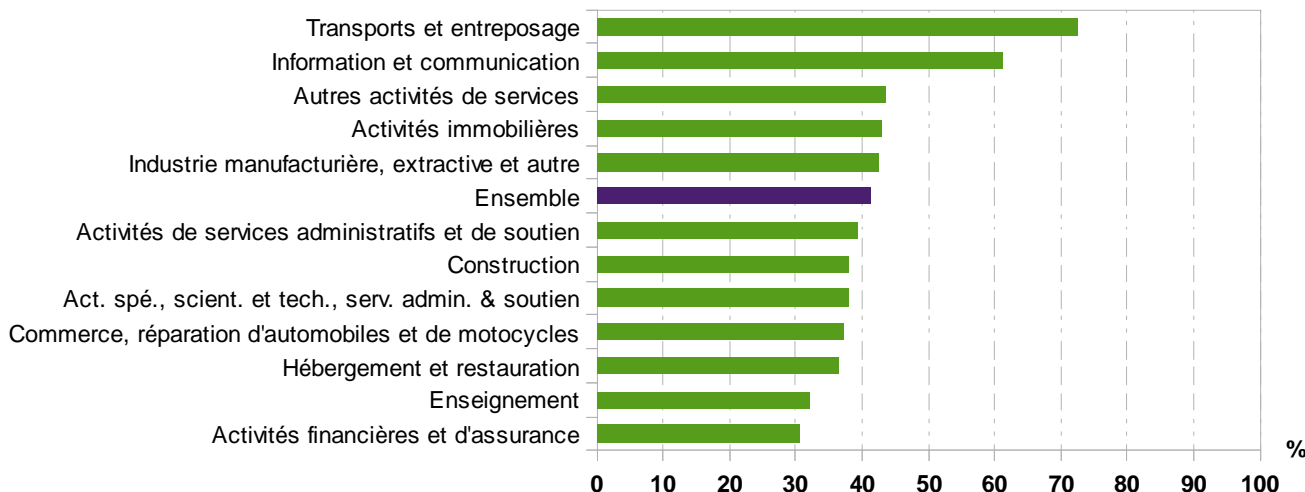
Les entreprises ayant bénéficié d'aides au démarrage de leur activité ont mieux résisté au cours de la première année. Au-delà, leur taux de survie s'est chaque année réduit face aux entreprises n'ayant bénéficié d'aucune aide ou exonération.

Au bout de cinq ans, les entreprises aidées ont un taux de survie de 39 % contre 45 % pour les autres.

Ce résultat s'explique en partie par le profil des entrepreneurs bénéfici-

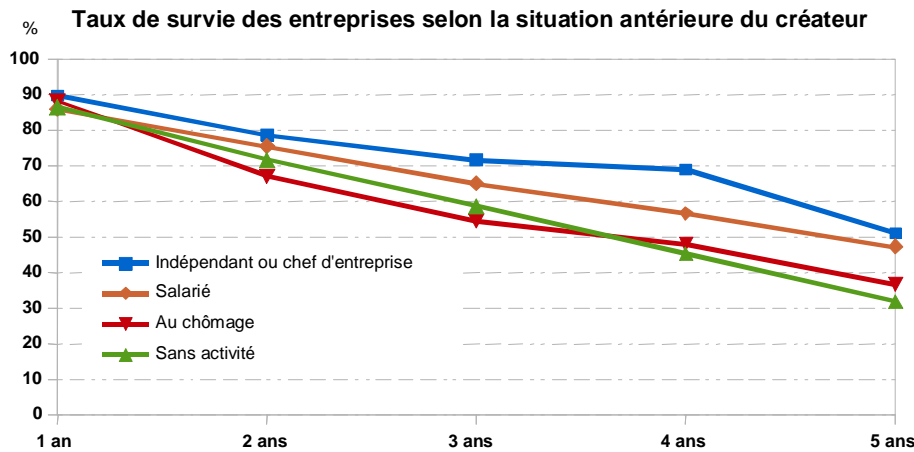
[Graphique 2]

Taux de pérennité à 5 ans des entreprises créées en 2006 selon le secteur d'activité



Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011).

[Graphique 3]



Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011).

Les sociétés résistent mieux que les entreprises individuelles

Comme pour les entreprises de la génération 2002, la catégorie juridique influe sur la survie de l'entreprise. Les sociétés sont plus pérennes que les entreprises individuelles. Cinq ans après leur création, 54 % des sociétés sont encore actives contre seulement 35 % des entreprises individuelles.

Cependant, les sociétés sont beaucoup moins nombreuses que les entreprises individuelles. Elles ne représentent qu'un peu plus du tiers des créations.

Les montants financiers investis à la création sont également déterminants avec un seuil important à 2000 euros. Les entreprises créées avec un investissement initial très faible, inférieur à 2000 euros, ne sont que 30 % à être encore en activité la cinquième année après leur création. Celles qui ont eu un apport entre 2000 et 8000 euros sont 47 % à avoir survécu.

Le profil du créateur des entreprises pérennes évolue

Les hommes sont toujours majoritaires parmi les créateurs d'entreprises (plus de sept sur dix). Néanmoins, le sexe n'est plus aussi déterminant sur le taux de survie de l'entreprise. Pour la génération 2002, neuf points en faveur des hommes séparaient le taux de survie des créateurs et des créatrices ; l'écart n'est plus que de trois points pour celle de 2006.

Plus la qualification du créateur est élevée, plus les chances de survie de l'entreprise augmentent. Les cadres supérieurs sont près de la moitié à avoir porté leur entreprise au-delà de la cinquième année.

En 2011, les ouvriers ont pâti de la mauvaise conjoncture économique dans le secteur de la construction : un tiers des entreprises créées par un ouvrier ont survécu au bout de cinq ans. En 2006, à l'inverse, la bonne conjoncture dans le secteur de la construction portait la création des ouvriers avec un taux de survie à cinq ans de 50 %.

Fabrice Michaillesco

ciaires d'aides. Ces dernières sont plus souvent attribuées aux chômeurs et aux personnes sans activité. Ces entrepreneurs, souvent moins diplômés, disposent aussi de moyens financiers moins importants. Ils ont ainsi un taux de survie plus faible. Les entreprises créées par des chômeurs ont un taux de survie de 37 % au bout de cinq ans. Ce taux est de 32 % pour les inactifs sans emploi.

Le type d'aide perçue fait également la différence. Les bénéficiaires de l'Accre (aide au chômeur créant ou reprenant une entreprise) n'ont été que 38 % à passer le cap de la cinquième année d'existence quand elle était la seule aide accordée. De même, les entreprises qui n'ont bénéficié que de l'Eden (aide à l'émergence d'entreprises nouvelles) ou du PCE (Prêt à la création d'entreprise) n'ont que très rarement atteint la cinquième année.

Toutefois, le cumul de différentes aides est bénéfique à la survie des entreprises. Celles ayant cumulé plusieurs aides ont un meilleur taux de survie au bout de cinq ans : 43 % contre 37 % pour celles qui n'ont eu qu'une seule aide [tableau 1].

[tableau 1]

Taux de survie à cinq ans selon l'obtention d'aides ou exonérations

	en %
	Taux de survie à 5 ans
Aucune aide	44,6
Une seule aide	37,2
Cumul de plusieurs aides	42,7

Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011)

Les anciens chefs d'entreprises réussissent plus souvent

Cinq ans après le démarrage de l'entreprise, le taux de survie dépend encore de la situation antérieure du créateur d'entreprise. Les indépendants ou les anciens chefs d'entreprises s'en sortent le mieux : la moitié d'entre eux ont porté leur entreprise au-delà des cinq premières années [graphique 3].

Les anciens salariés, avec un taux de pérennité de 47 % à cinq ans, sont au-dessus de la moyenne.

La pérennité de l'entreprise est aussi liée à la préparation du projet. Ainsi, les créateurs qui ont pu bénéficier de l'exemple d'un proche ont réussi à tirer leur épingle du jeu et ont un taux de survie de 54 %. Sont bénéfiques également l'opportunité de reprise d'entreprise appartenant à un membre de l'entourage (52 % de taux de survie) ou le développement d'idées nouvelles de produits, de service ou de marché (48 %). Ces entrepreneurs présentent pourtant des caractéristiques communes aux autres créateurs en matière de secteur d'activité ou de catégorie juridique.

Tableau 2 - Taux de survie des entreprises créées en 2006

en %

		Taux de survie à 1 an	Taux de survie à 3 ans	Taux de survie à 5 ans
Nombre de salariés au démarrage	0 salarié	86,2	58,0	40,3
	De 1 à 2 salariés	95,2	78,7	52,9
	De 3 à 5 salariés	94,0	70,8	44,2
Obtention d'aide	Oui	89,2	59,6	38,6
	Non	86,1	61,4	44,6
Âge au moment de la création	Moins de 30 ans	83,0	56,4	36,2
	De 30 à moins de 40 ans	90,2	62,2	46,8
	De 40 à moins de 50 ans	89,2	64,0	40,0
	50 ans ou plus	86,4	53,3	37,6
Sexe	Femme	88,8	57,9	39,6
	Homme	87,3	61,5	42,3
Montants investis au démarrage de l'activité	Moins de 2 000 euros	82,0	46,7	30,3
	De 2 000 à moins de 8 000 euros	89,3	65,9	47,2
	De 8 000 à moins de 16 000 euros	86,2	59,9	42,7
	De 16 000 à moins de 40 000 euros	93,6	61,4	37,9
	Plus de 40 000 euros	89,1	72,9	50,2
Situation antérieure	Indépendant ou chef d'entreprise	89,9	71,8	51,3
	Salarié	86,2	65,3	47,5
	Au chômage	88,4	54,8	36,8
	sans activité	86,7	58,9	32,0
Activité de l'entreprise	Construction	92,2	62,2	38,1
	Commerce et services	85,4	57,4	40,6
	Industrie	91,1	66,0	42,4
Catégorie juridique	Entreprise individuelle	84,3	51,0	34,7
	Société	94,8	79,4	54,3

Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011).

Source

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises. Les 1 120 entreprises créées au cours du premier semestre 2006 ont été enquêtées à trois reprises en 2006, 2009 et 2011. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Le calcul des taux de pérennité n'est pas réalisé pour le secteur de la santé et de l'action sociale ; de plus, il ne prend pas en compte les filiales. La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2006 est la NAF rév. 2 alors que celle utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2002 est la NAF rév. 1. Pour assurer la comparabilité sectorielle entre ces deux générations d'entreprises, la variable « Activité économique » de 2002 a été corrigée pour s'approcher au mieux de celle de 2006.

Définitions

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de pérennité à n année(s) : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2006 ou 2002), ayant atteint leur énième anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Pour en savoir plus

Barruel F. et Filatriau O., « [Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction](#) », *Insee Première* n°1441, avril 2013

Michaïlesco F., « [Profil des créations d'entreprises en 2010 - L'entreprise individuelle pour s'insérer sur le marché du travail](#) », *Insee Partenaires* n°19, septembre 2012

Michaïlesco F., « [Création d'entreprises en 2006 - La pérennité des entreprises se maintient malgré la crise](#) », *Insee, Informations Rapides Réunion* n°196, septembre 2011

Lavaux X., « [Créations d'entreprises : Créer une entreprise, c'est créer son propre emploi](#) », *Insee, Économie de La Réunion* n°125, pp. 4-5, mars 2006